



consentement de traitement

Par **Cat777**, le **01/03/2021** à **22:08**

Bonjour,

En psychiatrie fermée:

- 1) Peut-on forcer un patient de prendre un traitement en général?
- 2) Est-ce légal de donner des calmants d'office, pour éviter d'avance un état agité?
- 3) Peut-t-on forcer un patient de prendre ces médicaments alors qu'il sont à l'origine de ses angoisses et son état agité ou qu'ils les aggravent?
- 4) Est-ce vrai que le consentement du patient, clairement exprimé est obsolète en psychiatrie fermée?
- 5) Est-ce légal de priver un patient de ce droit sous le prétexte qu'il est (certainement) schizophrène?
- 6) si non, quelle démarche à suivre en cas de non-respect?

Par **youris**, le **02/03/2021** à **16:33**

bonjour,

je vous conseille de consulter un avocat en droit de la santé.

salutations